

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE SOTUVER

La Société Tunisienne d'Assurances LLOYD Tunisien, qui détenait **directement** 1 080 000 actions et droits de vote représentant 4,95% du capital de la Société **Tunisienne de Verrerie (SOTUVER)**, a déclaré avoir franchi **directement** à la hausse le 03 juillet 2015, les seuils de **5%** et **10%** du capital suite à l'acquisition en bourse (au moyen d'une transaction de bloc) de 1 663 405 actions et droits de vote représentant 7,63% du capital de la société.

Par ailleurs, la participation du Groupe Bayahi dans le capital de la **SOTUVER** avant et après ces franchissements de seuils est détaillée ci-après :

DESIGNATION DE L'ACTIONNAIRE	Avant franchissement		Après franchissement	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Société CFI	16 928 150	77,64%	15 281 998	70,09%
LLOYD Tunisien	1 080 000	4,95%	2 743 405	12,58%
M.Yahia BAYAHI	1 087	0,005%	1 087	0,005%
M.Taher BAYAHI	166	0,001%	166	0,001%
M.Taieb BAYAHI	165	0,001%	165	0,001%
TOTAL	18 009 568	82,60%	18 026 821	82,68%

La Société Tunisienne d'Assurances LLOYD Tunisien a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 16 juillet 2015 par Axis Bourse, Intermédiaire en Bourse.